Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 43

Artikel: Post référendum
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029053

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La chronique des Raffineries

Il ne faudra plus écrire des articles, mais tenir une chronique sur cette affaire jusqu'à conclusion, bonne : reprise par une société nationale, ou mauvaise : vente à Esso.

Pour bien des gens, imaginer qu'on puisse ne pas passer sous le joug est désarmant de naïveté. Ils vous apprennent que la Standard Oil est une forte puissance économique. Les voilà bien informés ! Et pour montrer qu'ils sont connaisseurs, ils jouent les grands sceptiques : comment pouvez-vous croire... perdu d'avance votre combat... vous verrez : on vous l'aura bien dit. Le défaitisme, bien sûr, a toujours appelé la défaite.

Dans cette lutte évidemment inégale entre les intérêts suisses et les intérêts étrangers, une comparaison militaire, on s'en excuse, s'impose. Personne, ici, n'a la prétention d'être plus fort que la Standard ; pas plus que la Suisse, même dans la rêverie mégalomane d'un colonel, ne saurait prétendre être plus forte qu'une grande puissance mondiale. Mais une résistance acharnée peut faire comprendre à l'adversaire que le prix qu'il devra mettre pour triompher définitivement ne vaut pas l'enjeu. Collombey n'est pas vital pour Esso qui planifie son expansion à l'échelle mondiale. Ce n'est qu'une goutte de pétrole dans sa mer de bénéfices.

Certes, si la Standard veut engager les gros bataillons, elle triomphera. Mais ce petit marché régional vaut-il pour elle le coût d'une formidable contre-publicité ? Cette seule considération justifie une volonté de résister. Qu'attendent ceux qui croient malin de dire qu'on ne peut jamais tenir tête à plus fort que soi, qu'attendent-ils pour demander la suppression pure et simple du budget militaire ?

Les amis dans la place

Mais Esso a beaucoup d'amis dans la place. La musique de charme pour flûte avec accompagnement de bâton bémolise avec succès. Messieurs les Valaisans ! Avec Esso, « votre » entreprise sera prospère, se développera et paiera bien les ouvriers qui, ainsi, pourront acheter des abricots lors des années de gel et les tomates lors des années d'insolation.

Messieurs les Bâlois ! Si Esso achète Collombey, peut-être n'aura-t-elle plus besoin de la raffinerie du Mittelland. Alors, le 40 % des produits pétroliers descendra le boulevard du Rhin ; on pourrait même pour renforcer l'équipement du port rhénan, créer un petit oléoduc de distribution de Bâle à Zurich. Les « Basler Nachrichten », irritées par le non-conformisme de la « National Zeitung », ont consacré une pleine page de leur numéro du 13 novembre à la démonstration que tel était l'intérêt bâlois, donc national. M. Bandelier, directeur de la Société de Banque Suisse, d'attaches bâloises, n'a pu manquer de le lire.

Autres amitiés encore : M. Masmejan, dans la page économique de la « Tribune de Lausanne », met en cause M. Hummler (19 nov.) :

« Le Conseil fédéral ne nous dit pas non plus pourquoi M. Hummler, délégué à la défense économique, a tant tardé à régler la question du stockage obligatoire, malgré de nombreuses démarches, attendant au delà de l'ultime minute, alors que cette question commandait pourtant l'aménagement des installations. » D'où, à l'époque, un préjudice pour les Raffineries du Rhône.

Or, dans la presse alémanique, on avait beaucoup parlé de M. Hummler peu après sa retraite, alors que les hommages rendus à l'homme qui voulait « planifier dans la liberté » n'étaient pas encore retombés. Car M. Hummler, à peine avait-il quitté le service de la Confédération, à laquelle d'ailleurs il ne consacrait pas tout son temps, car il continuait à gérer des affaires privées, le lendemain donc de sa démission, M. Hummler était nommé membre du Conseil d'administration de la Société B.P., Switzerland. B.P., on le sait, était associée à Esso pour l'exploitation de la raffinerie du Mittelland ; si tout va bien, elle obtiendra aussi une participation à Collombey.

D'autres encore s'étonnent de la relative facilité avec laquelle toutes les compagnies étrangères ont pu ces dernières années, même après les arrêtés sur la surchauffe, émettre sur le marché suisse de l'argent des emprunts, inscrits par la Banque Nationale au calendrier des émissions.

Non, ce ne sont pas les amis qui manquent dans la place.

La Confédération

Il est illusoire d'attendre quoi que ce soit de la Confédération. D'abord, elle se gardera de toute intervention au nom de la liberté du commerce, même si l'intérêt des consommateurs suisses est en jeu. Mais surtout, elle n'ose pas intervenir de peur de heurter des intérêts régionaux puissants. La neutralité, en matière économique, lui paraît le seul moyen d'éviter des querelles intestines. C'est la paix par la passivité, et non par l'arbitrage. Or la passivité confédérale ne profite qu'aux plus forts.

Les cantons romands ne l'ont pas encore compris. Leurs démarches à Berne ne font que renouveler périodiquement la preuve de leur impuissance, que cela en devient pénible. Si vraiment, ils sont décidés à agir, ils doivent intervenir, eux, sur le plan économique ; et ils contrôlent assez de sociétés et de banques pour pouvoir le faire indirectement. Qu'ils prennent exemple sur les Bâlois devant lesquels ils reculent ; qu'ils s'informent : combien le canton de Bâle a-t-il investi dans les installations portuaires ? Si les Raffineries étaient une raffinerie nationale, avec participation indirecte des cantons romands, un tout autre langage pourrait être parlé que celui de suppliants au Bundeshaus. Se satisfaire d'interventions à Berne, c'est se contenter d'agir pour avoir bonne conscience. Si vraiment on veut se battre, il faut le faire sur le terrain économique, c'est-à-dire présenter à Italo-Suisse une contre-proposition de rachat. On connaît le prix : à la valeur nominale, les actions et les créances de cette société engagés dans les Raffineries représentent 120 millions. 120 millions, c'est beaucoup plus que ce qu'Italo-Suisse recevra d'Esso. Et c'est une somme à la mesure de l'économie romande.

Il n'y a plus qu'une seule manière efficace : c'est de relancer la mise !

Votez Edmond Gilliard!

Beaucoup de nos concitoyens les plus fameux — André Muret, Samuel Chevallaz et G.-André Chevallier — ont été les élèves d'Edmond Gilliard. C'est le destin de l'enseignant d'avoir une postérité spirituelle aux branches multiples. Qu'Edmond Gilliard incarne malgré lui cette union nationale, nous n'y trouvons rien à redire : le phénomène est des plus communs. Mais voilà qui sort de la banalité : on se moque bien ici d'Edmond Gilliard. Jugez d'après cet appel électoral :

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE LAUSANNOIS

Lausanne, le 1er novembre 1965.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez pu lire dans votre journal les hommages à M. Edmond Gilliard.

Que des personnalités aussi différentes, par leur engagement politique, qu'André Muret ou Samuel Chevallier nous parlent de leur ancien maître avec autant de respect et une telle intensité de souvenir, nous enchante.

Le rôle qu'est appelé à jouer un enseignant est ingrat ; les parents procèdent trop souvent par généralisations abusives et injustes. Mais l'exemple de M. Edmond Gilliard qui, par-delà les années, a marqué ses anciens élèves, nous montre le chemin à suivre.

C'est pourquoi le Parti radical a raison de mettre au nombre de ses préoccupations principales celle de la formation des maîtres et, plus généralement, celle de l'organisation scolaire. Or, toute réforme de l'école n'aura de chance de réussir que si notre population est consciente de l'importance de la fonction sociale assumée par ceux à qui elle confie ses enfants, les citoyens de demain.

Encore faut-il préparer cette population et lui donner foi en ceux qui la représentent dans les conseils de la cité.

Nous vous engageons donc à manifester votre intérêt pour notre vie civique en participant au scrutin des 13 et 14 novembre prochains au cours duquel sera élu, pour quatre ans, le Conseil communal de Lausanne.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Parti radical-démocratique lausannois :
Le président : A. Jotterand.
La vice-présidente : A. Chapallaz Le secrétaire : A. Benoît

Voici comment Edmond Gilliard raconte ses premières expériences d'enseignant aux prises avec le régime qui a mis au rang de ses préoccupations principales celle de la formation des maîtres (« Tout-y-va », Trois Collines, p. 78) :

« C'est à la fin de ce temps qu'eut lieu « l'affaire du Gymnase ». Je fus alors appelé à remplacer un an M. Abel Biaudet (mon ancien redoutable et vénéré maître), le professeur de français, qui prenait congé. Ce fut au pied levé, sans loisir de préparer un cours. L'improvisation me réussit assez bien. Je crus quand, à l'issue de son congé, M. Biaudet donna sa démission, avoir acquis des droits à lui succéder définitivement. Mais je n'avais pas personnellement acquis la faveur des autorités. Mon rôle dans la fondation et la direction des « Cahiers vaudois » m'avait rendu suspect d'indiscipline civique, et d'insécurité bourgeoise. Il y avait un pasteur sans paroisse, mais non sans intrigue et faveur politique, qui avait écrit quelques romans dans le plus mauvais style du cru et la plus flatteuse vulgarité morale populaire — de facile repue pour les attablements de cuisine et de pintes vaudoises. Ces titres parurent suffisants pour qu'on lui confiât l'enseignement de la littérature française aux futurs bacheliers. Il n'y eut pas de concours ouvert. Je me heurtai à la décision prise d'avance par les bureaux. On se contenta, à titre d'indemnité pour les achats de livres que j'aurais pu faire, de m'envoyer, du Département de l'instruction publique, un bon de trois cents francs — que je retournai sur-le-champ. Mon dépit fut vif, et, comme toujours, la décision immédiate. Je donnai ma démission de maître de classe au Collège cantonal. »

Tels furent les débuts, avant que commençât pour Edmond Gilliard ce temps précieux de sa vie, « ces quinze années de parole passionnée ».

Votez Edmond Gilliard !

Un exemple

Trois journaux vont fusionner. Ce ne sont pas « La lutte syndicale », les « Services publics » et l'« Ouvrier ». Ce sont : « Le lien », « Le semeur vaudois » et la « Vie protestante ». Cette concentration, ce n'est pas celle de la presse syndicale, mais celle de la presse protestante. Désormais, la « Vie protestante » qui est déjà l'organe des Eglises genevoises, neuchâteloises et suisse alémanique de langue française sera chaque semaine le journal où pourront s'exprimer les membres de l'Eglise vaudoise. Précisons que les responsables des deux journaux vaudois qui vont disparaître, acceptèrent les uns à l'unanimité, les autres à une majorité supérieure aux deux tiers, cette fusion.

Ce n'est pas tout : le protestantisme romand, dans le même souffle, a repris, à l'échelle intercantonale, l'édition d'une revue, les « Cahiers protestants ». Citons enfin les travaux pour la création d'un émetteur d'ondes courtes.

Ce qui est possible aux uns est-il impossible aux autres ? Les syndicalistes romands seraient-ils moins réalistes et pragmatistes que les théologiens ?

Post référendum

Alors que nous avions déjà terminé nos additions et bouclé nos moyennes, nous avons reçu encore 20 réponses à notre référendum, dont le succès est ainsi confirmé.

Merci à nos correspondants de la dernière heure. Qu'ils ne pensent pas nous avoir écrit en vain ! Nous avons dépouillé aussi leurs réponses et nous les avons confrontées avec le classement publié. Elles ne le modifient nullement. C'est pour nous a posteriori la preuve qu'il reposait sur des bases solides et que l'ordre des réponses n'était pas dû à la rencontre de quelques hasards.